

# Association Culturelle Saint Clair

## « Les balades du petit patrimoine »

Bienvenue aux amis randonneurs,

L'Association Culturelle St Clair vous propose de randonner sur les sentiers du Vexin, une fois toutes les 3 semaines, sous la houlette de Gérard GUILOINEAU.

Activité essentielle pour découvrir le Vexin, renouer avec la nature, pour rester en forme ou pour trouver, l'espace d'un moment, la convivialité d'un groupe de marcheurs, laissez-vous tenter, essayer et rejoignez-nous.

### Planning des randonnées

- Dimanche 09 JANVIER 2022 (Départ de Frémainville, place A. Hamot)
- Dimanche 30 JANVIER 2022 (Pot de l'amitié)
- Dimanche 20 FEVRIER 2022
- Dimanche 13 MARS 2022
- Dimanche 03 AVRIL 2022
- Dimanche 24 AVRIL 2022
- Dimanche 22 MAI 2022
- Dimanche 19 JUIN 2022
- Dimanche 25 SEPTEMBRE 2022
- Dimanche 16 OCTOBRE 2022
- Dimanche 20 NOVEMBRE 2022
- Dimanche 11 DECEMBRE 2022

**3 sorties** sur l'année les compléteront afin de lier Patrimoine et Art : le château de Boury, Gerberoy et le Hangar des Arts à Magny.

### Organisation

Les lieux de RV sont fixés préalablement à chaque marche et vous sont confirmés par mail, la semaine précédente.

**RV à 9H45 – Départ 10H – Retour 12H30**

Les adhérents se rendent directement sur le lieu du départ de la randonnée.

Le covoiturage peut être institué, sous la responsabilité de chaque participant. En cas de mauvais temps, la décision de départ ou d'annulation d'une marche sera prise au rendez-vous indiqué avec les personnes présentes et le responsable de la marche. En cas d'absence, il est préférable d'avertir l'animateur.

Les randonneurs doivent se conformer **aux règles sanitaires en vigueur**, aux règles de sécurité et respecter l'environnement.

### Equipement

Il est fortement recommandé aux randonneurs d'emmener un équipement adéquat :

- chaussures de marche,
- vêtements adaptés aux conditions météorologiques,
- le contenu du sac reste à l'initiative du randonneur avec toutefois de l'eau et un en-cas,
- trousse pharmacie personnelle facultative,
- bâton facultatif.

### Conditions d'inscription

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de vous acquitter de l'adhésion à l'ACSC : 22 € pour l'année -10€ pour étudiant et 15€ à partir de 65 ans. Merci de les remettre à l'animateur.

### Site ACSC

Vous pouvez retrouver toutes informations utiles concernant les activités et manifestations organisées par l'A.C.S.C. sur le site [www.artistesenmai.fr](http://www.artistesenmai.fr)

En quête de découverte, simple promeneur curieux de son environnement, chacun peut profiter à loisir et à son rythme, d'un maillage ancestral de chemins propices à la randonnée pédestre. Ces itinéraires favorisent la découverte d'un riche petit patrimoine et d'une véritable mosaïque de paysages.

LA PRESIDENTE

Y. GUILOINEAU

01 34 75 46 73

[acsc@artistesenmai.fr](mailto:acsc@artistesenmai.fr)

L'ANIMATEUR

G. GUILOINEAU

06 71 83 18 01

[gerard.guiloinneau@wanadoo.fr](mailto:gerard.guiloinneau@wanadoo.fr)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Mail : .....

Adhère à l'Association Culturelle Saint Clair, **pour participer aux balades du petit patrimoine.**

A.....le.....

Signature :